

Comité Régional de l'Enseignement Catholique - Occitanie

Orientations stratégiques

Février 2020



“
**Tous
les hommes**

de n'importe quelle race,
âge ou condition, possèdent,
en tant qu'ils jouissent de
la dignité de la personne,
un droit inaliénable
à l'éducation qui réponde
à leur vocation propre (...)

**Gravissimum Educationis,
Paul VI**

Préambule

Notre contribution singulière à un service public d'éducation et notre projet d'éducation référé à l'Évangile prennent racine dans le terroir de chacun de nos 13 diocèses et de nos 2 académies. Dès 2015, nous avons souhaité entrer dans une nouvelle dynamique en lien avec la naissance de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée.

Nous nous engageons dans l'élaboration d'une politique commune de développement d'une offre de formation et d'une proposition éducative au service de la croissance intégrale des jeunes qui nous sont confiés favorisant : créativité pédagogique et éducative innovante, offre de formation diversifiée et ajustée aux besoins, accompagnement des personnes et des établissements, maillage territorial équilibré et politique de travail en réseau, volonté de tisser des liens de partenariat et coopération avec les acteurs de notre environnement.

En lien avec les orientations du Conseil Régional et des autorités académiques, notre projet est fondé sur 3 piliers :

- coresponsabilité autour d'un projet commun et partagé,
 - place et participation de l'enseignement catholique au service public d'éducation,
 - valorisation de l'élève et mutualisation des ressources au service de l'intelligence collective et de la réussite de tous.
-

Sommaire

ÉDITO.....	p 5
CHIFFRES CLÉS	p 6
7 GRANDS AXES.....	p 8
I. LA CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES.....	p 11
II. L' APPRENTISSAGE.....	p 15
III. L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ OCCITANIE	p 19
IV. L' OFFRE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE D'OCCITANIE EN LYCÉES GÉNÉRAUX ET TECHNOLOGIQUES.....	p 21
V. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE L' ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.....	p 25
VI. LA RICHESSE HUMAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE.....	p 29
VII. LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE : PRÉVENIR LES SORTIES PRÉMATURÉES DU SYSTÈME ÉDUCATIF	p 33
VIII. LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF, VECTEUR D'INNOVATION ET DE RÉUSSITE.....	p 37
IX. L' UGSEL OCCITANIE.....	p 39
GLOSSAIRE.....	p 42

Orientations stratégiques

Février 2020

Édito

« LE RÔLE PUBLIC DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE »

L'enseignement catholique, enseignement privé associé à l'État par contrat, est une composante significative et originale de l'offre de formation en France.

Le statut de l'enseignement catholique français, dans son Article 12, précise :

« L'école catholique remplit, au sein de la société, un rôle public qui ne naît pas comme initiative privée, mais comme expression de la réalité ecclésiale, revêtue de par sa nature même d'un caractère public.

A ce titre, elle s'insère pleinement, comme institution éducative, dans le tissu économique, social et culturel de la cité. Elle est ouverte à tous ceux qui se tournent vers elle. Elle contribue au service d'éducation rendu à la Nation. »

En Occitanie, 588 établissements de l'enseignement catholique accueillent 143 500 élèves. Quelques 15 200 personnels rémunérés et plus de 5 000 bénévoles actifs, soit plus de 20 000 personnes, apportent leur passion, leur compétence et leur dévouement à une œuvre éducative historique reconnue par la nation française.

Découvrez dans ce document, les grandes orientations stratégiques de l'enseignement catholique Occitanie, orientations que nous souhaitons partager et porter avec vous.

Bienvenue dans notre univers éducatif !

Claude BAUQUIS,
Secrétaire Général du CREC Occitanie.

Chiffres clés

Établissements et élèves
de l'enseignement catholique
en occitanie

ÉCOLES

327

maternelles & élémentaires

 **57 200**
élèves

COLLÈGES

131

établissements

 **46 000**
élèves

dont
ULIS
51

établissements :
25 en écoles
17 en collèges
9 en lycées

483
élèves

LYCÉES & CFA

130

établissements

 **40 300**
lycéens, étudiants et apprentis



47

Lycées professionnels (LP)

9 140

élèves LP [24 %]



59

Lycées d'enseignement
général et technologique (LEGT)

21 293

élèves LEGT [52 %]

4 965

élèves en post-bac [11 %]



22

Lycées agricoles

4 486

élèves Lycées agricoles
[12 %]



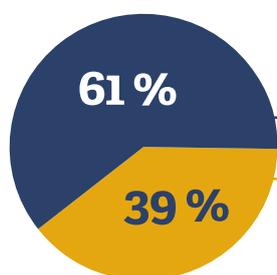
2

Centres de formation
des apprentis (CFA)

462

apprentis CFA
et pré-apprentis SA
[1 %]

Total ressources établissements : 330 M€



Élève du 2nd degré :
prise en charge du coût

Familles

État et les collectivités
territoriales,
hors coût enseignant

Enseignants
(rémunérés par l'Etat)

9 700

Personnels
de droit privé des
établissements

5 500

7 grands axes structurent notre mission et nos projets

1 L'accueil de tous et de chacun au sein de nos établissements

- Respect de la singularité, de la culture et de la différence
- Esprit de fraternité
- Démarche de coéducation en lien avec les familles

2 L'accompagnement de chaque jeune comme personne unique, libre, capable de discerner pour participer à la construction d'un projet personnel ouvert, réaliste et responsable

- Responsabilisation, autonomie, implication
- Mobilisation et valorisation de toutes les intelligences et compétences
- Prévention des conduites à risques

3 La participation à la réalisation des politiques régionales visant à promouvoir l'égalité des chances, la mixité sociale et scolaire, la réussite pour tous

- Prise en compte de la répartition géographique de la population et des bassins d'emploi
- Organisation d'une territorialisation de notre offre reposant sur une multipolarité équilibrée autour de bassins de vie
- Articulation du local et du régional
- Complémentarité et mutualisation des territoires
- Réduction de l'isolement des établissements ruraux
- Renforcement de la solidarité et des synergies entre établissements

4 Le renforcement du travail en réseau dans le sens du développement de réponses adaptées, ajustées et innovantes aux besoins existants et émergents des jeunes dans les différents niveaux et voies de formation

- Fluidité et cohérence des parcours
- Continuité éducative
- Inscription de nos projets dans les cartes de formation
- Sécurisation des parcours
- Echanges et partenariats avec les acteurs économiques
- Proposition de création d'une plate-forme d'enseignement à distance

5 La professionnalisation des membres de nos communautés éducatives

- Développement de la formation continue, de l'analyse de pratiques
- Promotion de la recherche action
- Pilotage par le sens
- Accompagnement du changement

6 L'innovation et la dynamique pédagogiques en termes d'organisation, de rythmes, d'évaluation, d'individualisation et de différenciation tout en habitant nos espaces de liberté

- Compétences, synergies et mutualisation
- Ecole de toutes les intelligences
- Mixité des parcours et des publics
- Pédagogie de l'alternance
- Validation des acquis de l'expérience
- Droit au retour en formation initiale
- Prévention et lutte contre le décrochage scolaire

7 La participation aux instances décisionnaires en matière de formation

- Force de proposition
- Innovation, expérimentation et évaluation
- Présence dans le maillage régional
- Adaptation aux évolutions du besoin scolaire
- Adéquation entre les formations proposées et les besoins académiques
- Complémentarité et continuité des parcours offerts

L'Enseignement Catholique d'Occitanie Pyrénées Méditerranée, riche de tout ce qui fonde son identité et conscient de sa responsabilité quant à sa participation au service public d'éducation, affirme sa volonté de s'engager dans une vision proactive de l'avenir de la Région.



“ Réussir

dans la vie, c'est réussir sous le regard des autres. Réussir sa vie, c'est faire des choix en harmonie avec son être profond, c'est répondre à sa vocation propre. Et c'est à chacun qu'il revient de trouver son chemin ! (...)

Le grand message de l'école catholique, c'est que, quelles que puissent être leurs performances en sciences, en français, en langues, en éducation physique et sportive, tous, sans exception, sont appelés à réussir leur vie !

**Jean Marie Petitclerc,
polytechnicien et prêtre**

I



LA CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

en lien avec le territoire

UN ÉTAT DES LIEUX

État des lieux de l'enseignement professionnel dans l'enseignement catholique en Occitanie :

L'enseignement professionnel représente 20 % des effectifs en Occitanie. Il se caractérise par une multitude de formations proposées dans des domaines d'activité très divers, comme par exemple l'industrie, le service à la personne, le bâtiment, la production agricole et horticole, le service, l'hôtellerie-restauration, le tourisme... Les jeunes y trouvent aussi à travers les filières proposées du CAP au Bac+5, une possibilité de progression dans leur parcours de formation et l'opportunité de construire un véritable projet personnel.

Les très bons résultats aux examens des promotions de ces dernières années témoignent de l'intérêt que les jeunes portent à leur formation. Ces résultats représentent aussi les fruits d'un travail d'orientation choisie. L'accompagnement, mis en place par les équipes éducatives, participe aussi à la sécurisation de ces parcours parfois atypiques et à leur réussite professionnelle et personnelle.

“

L'éducation

est plus qu'un métier, c'est
une mission, qui consiste
à aider chaque personne
à reconnaître ce qu'elle a
d'irremplaçable et d'unique.

”

Saint Jean Paul II

DES CONVICTIONS

Pourquoi l'enseignement professionnel dans l'enseignement catholique ?

Depuis de nombreuses années, les équipes éducatives se sont attachées à redonner du sens à la formation, à travers la pratique, et à accompagner les jeunes vers une insertion professionnelle et humaine réussie. L'enseignement professionnel a toujours su s'adapter aux évolutions du monde économique et intégrer de multiples réformes.

Le niveau des formations professionnelles a progressé régulièrement et offre désormais la possibilité de se former du CAP au BTS mais aussi jusqu'au Post-BTS, à travers les licences professionnelles, par exemple. Les établissements ont su mettre en place et faire vivre, à travers leur projet, toute une approche spécifique veillant à valoriser la participation des professionnels en offrant aux familles une réelle capacité de choix d'orientation, pour leurs enfants.

Cette proximité, entre les professionnels et les équipes éducatives, est essentielle pour garantir la qualité des formations. A travers la taxe d'apprentissage, ils ont aussi pu participer directement au financement, avec le Conseil Régional, de nombreux investissements, indispensables au bon déroulement de la formation.

Aujourd'hui, l'enseignement professionnel est une composante importante dans l'offre de formation proposée par l'enseignement catholique et répond à une demande du monde économique mais aussi des familles et des jeunes.

POUR AVANCER

Développer la formation professionnelle dans l'enseignement catholique :

Le développement de l'enseignement professionnel passera à la fois par une réflexion interne, propre à chaque établissement, mais aussi par une approche plus globale. En effet, dans chaque projet d'établissement, au-delà de la formation mise en œuvre, la formation humaine de chaque jeune restera une priorité.

1

Identifier les besoins économiques

Les choix d'ouverture de formation s'appuieront sur des besoins économiques identifiés mais aussi sur une réflexion par domaine d'activités, afin d'identifier les métiers émergents ou nécessitant de nouvelles compétences, en lien avec leurs évolutions.

Les ouvertures de formation veilleront à :

- s'inscrire dans une approche filière, du CAP au BTS, voire jusqu'au post-BTS, afin d'offrir une élévation du niveau de qualification, en adéquation avec les besoins d'emploi. D'autres certifications pourront aussi être proposées comme des titres ou des CQP, dans certaines filières,
- sécuriser les parcours et garantir les chances de réussite pour tous, grâce à un accompagnement personnalisé, tout au long du cursus de formation,
- offrir une continuité de parcours pour tous les jeunes, y compris les jeunes en situation de handicap, de l'école au post bac, que ce soit par la voie scolaire ou par l'apprentissage.

2**Travailler en réseaux d'établissements**

Pour répondre aux besoins économiques des territoires, les démarches en réseaux d'établissements, seront recherchées afin de mailler le territoire et de former localement les futurs collaborateurs. Par le biais de conventions entre établissements, des compétences humaines et/ou des plateaux techniques pourront ainsi être mutualisés et les coûts optimisés.

En fonction des profils des personnes et des attentes des professionnels, plusieurs modalités de formation pourront être étudiées et proposées grâce aux compétences déjà existantes au sein des équipes pédagogiques, en voie scolaire, en apprentissage ou dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience. La formation professionnelle, en voie initiale pour répondre aux besoins des territoires, devra aussi faire preuve d'innovation en matière pédagogique pour réussir l'intégration de publics mixtes dans une même formation et relever le défi d'une offre pertinente sur l'ensemble du territoire.

3**Former les enseignants et les formateurs**

Pour garantir la qualité des formations et répondre aux attentes des professionnels, en particulier sur les métiers émergents, mais aussi au niveau de l'évolution des pratiques pédagogiques, avec l'intégration du numérique et des plateformes de travail collaboratif, la formation des enseignants et des formateurs sera aussi une priorité.

Les conventions Bac-3/+3 avec des établissements et des universités faciliteront les choix d'orientation des jeunes. Plus généralement il sera important d'organiser la communication pour faire connaître largement les formations professionnelles, en s'appuyant sur les représentants professionnels, en participant aux différentes manifestations régionales et en s'appuyant sur les acteurs en charge de l'orientation.



Mieux vaut former les jeunes à un métier

plutôt qu'aux besoins précis d'une entreprise d'une région. Cela leur permettra de travailler quelle que soit l'évolution de cette entreprise et de cette région.

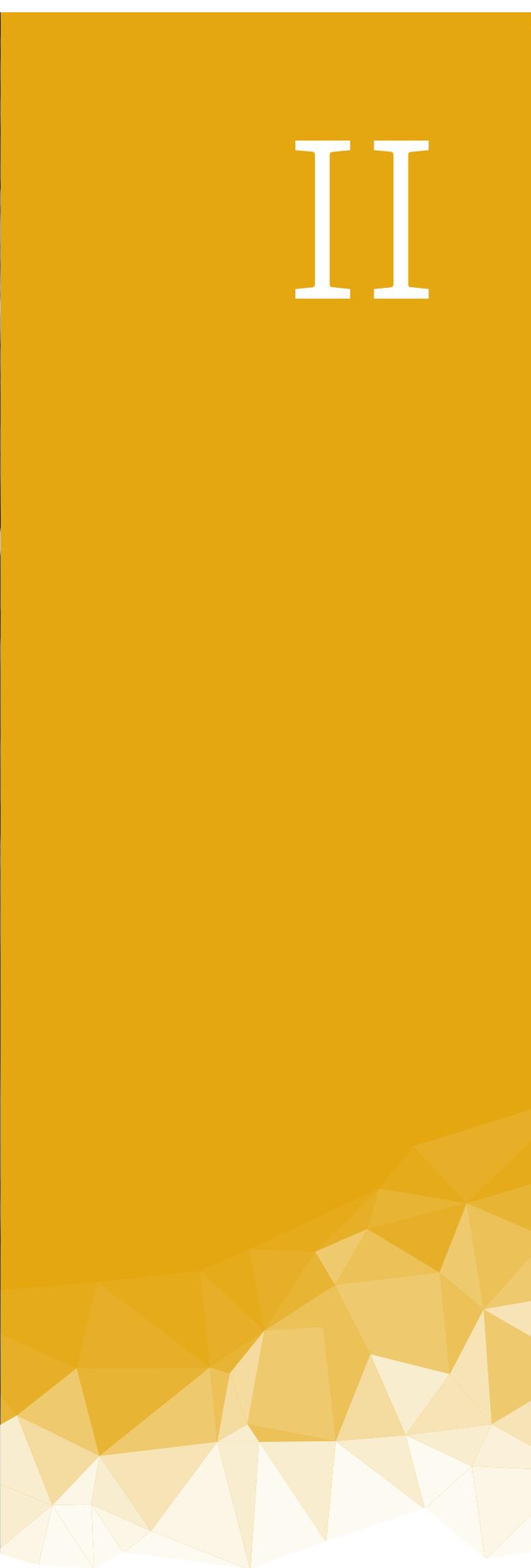


**Guy Bravais ,
responsable des relations école
entreprise de Renault Trucks**

4**Présenter un projet global et veiller aux équilibres territoriaux**

Enfin, le Comité Régional de l'Enseignement Catholique (CREC), à travers la commission carte des formations professionnelles, réalisera un travail préparatoire d'analyse de l'ensemble des projets d'ouverture de formations afin de présenter un projet global, tout en veillant à respecter les équilibres territoriaux et économiques.

II



L'APPRENTISSAGE

UN ÉTAT DES LIEUX

L'apprentissage dans l'enseignement catholique est présent à travers 4 CFA :

- Le CFA ASPECT Occitanie, créé en 2006, CFA hors mur régional composé aujourd'hui de 18 sites de formations offrant 38 formations
- Le CFA d'Alzon depuis 1999, dans le Gard avec 2 sites de formations et 9 formations
- 2 CFA situés dans le Gard : Sainte-Marie à Bagnols-sur-Cèze et de La Salle à Alès.

Les résultats aux examens sont compris entre 75 % et 98 % selon les formations. Le niveau d'insertion est proche de 80 %, un an après l'examen.

Les 4 CFA portent des diplômes rattachés à plusieurs autorités académiques (Ministères de l'Éducation Nationale, de l'Agriculture, de la Jeunesse et des Sports) et ont une démarche similaire pour l'accueil des apprentis en situation de handicap.

Le CFA ASPECT Occitanie

s'est développé en s'appuyant sur les lycées professionnels partenaires implantés sur la partie Ouest-Occitanie. Les formations ainsi proposées s'inscrivent dans la carte des formations des établissements et répondent à un besoin localement identifié, ce qui explique la diversité des domaines d'activité représentés du CAP au Bac+5. ASPECT est aussi positionné sur le PRAQA et Ambition Apprenti.

Avec des effectifs à taille humaine sur chaque site, les équipes éducatives déploient un accompagnement personnalisé en amont de la signature du contrat d'apprentissage, puis tout au long du parcours de formation, ce qui permet de sécuriser les contrats d'apprentissage et d'avoir un taux de rupture inférieur à 8% chaque année.

Le CFA d'Alzon créé en 1999 est rattaché à l'institut d'Alzon, groupe scolaire implanté dans le Gard accueillant 5 300 élèves dans 4 villes gardoises (Nîmes, Vestric, le Grau du Roi et Beaucaire). Il est implanté à ce jour, sur 2 sites de formation.

Il s'est développé autour de 4 domaines d'activité : le cheval sur le site de Vestric avec des diplômes de niveau V et IV, l'optique, l'énergétique du niveau V au niveau II (du CAP au bac + 3 sur le site de Nîmes et l'aéronautique du niveau 3 au niveau 5 (du CAP au bac +5).

Cet établissement est certifié ISO 9001 depuis 2001.

Le CFA du Lycée de La Salle à Alès, possède une filière CAP CRM (Conducteur Routier de Marchandises) en 1 an qui compte actuellement 16 apprentis.

Depuis le 1/09/19, **le CFA Sainte Marie**, à Bagnols-sur-Cèze, compte environ 70 apprentis.

3 BTS en apprentissage

- Métiers de la chimie
- Pilotages de procédés
- Métiers de l'eau

CAP Maçon

Bac pro PCEPC (Procédé de la Chimie, de l'Eau et des Papiers Cartons). Le CAP et le BAC pro sont tous en mixité de public.

DES CONVICTIONS

Pour poursuivre le développement de l'apprentissage dans l'enseignement catholique, qui représente aujourd'hui 3% des effectifs de l'enseignement professionnel en voie initiale, le CREC associe les 4 CFA dans l'élaboration d'un projet commun et partagé. L'étendue du territoire de la région et l'implantation actuelle des 4 CFA amènent à prendre en compte une nouvelle configuration structurée de la façon suivante : le CFA ASPECT hors mur à vocation régionale et de 3 CFA, implanté dans le Gard : Emmanuel d'Alzon, Sainte-Marie, de La Salle.

Les demandes d'ouverture de formation déposées par les 4 CFA s'inscriront dans les orientations stratégiques de l'enseignement catholique et veilleront à répondre aux besoins des représentants professionnels en matière d'emploi afin de garantir une insertion professionnelle des jeunes et d'assurer un maillage territorial pertinent. Les moyens humains et matériels présents dans les établissements constituent un atout majeur pour être au plus près des besoins et faire face aux problématiques de mobilité des jeunes.

POUR AVANCER

Développer les logiques de filières et accompagner les jeunes

Les orientations choisies pour atteindre cet objectif sont les suivantes :

- Conforter et développer la carte des formations du niveau 3 au niveau 8, en développant des logiques de filières visant l'élévation du niveau de qualification en fonction des besoins,
- Professionnaliser les équipes éducatives pour garantir un accompagnement de qualité auprès des jeunes et des adultes, tant au niveau de la pédagogie de l'alternance que des pratiques pédagogiques innovantes,
- Accompagner les jeunes dans leur projet professionnel en amont des signatures des contrats d'apprentissage et tout au long de leur parcours de formation,
- Sécuriser les parcours de formation grâce à un accompagnement personnalisé et/ou en s'appuyant sur la mixité des parcours ou des publics, sur la mise en place de certification intermédiaire,
- Développer l'identité interne et externe du réseau,
- Renforcer la coopération et la dynamique du réseau.

Un projet global (voie scolaire et par apprentissage) qui répond aux enjeux de territoires

Dans le cadre de la commission « carte des formations » du CREC, toutes les demandes d'ouverture de formation par apprentissage sont examinées en même temps que celles en voie scolaire afin d'avoir une vision globale.

“ Il faut
éduquer
les enfants
sans la
compétitivité

qui les angoisse mais sur
la solidarité qui les renforce,
les apaise, les reconnecte
concrètement à la nature de telle
sorte qu'ils puissent s'ouvrir
à sa beauté infinie, à sa générosité,
à son mystère.

Pierre Rabhi,
essayiste, romancier et poète

III

“ Il y a là un formidable appel aux éducateurs.

C'est à ce prix que nous pourrons continuer à être des jardiniers d'espérance et à faire de nos jeunes de véritables acteurs de la société rurale. ”

Jean Salmon,
agriculteur visionnaire

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ

DES CONVICTIONS

Le projet du CNEAP Occitanie pour la période 2016-2020 s'appuie sur 3 axes :

- Répondre aux besoins des jeunes, des familles et des territoires, en développant 27 lieux de formation attractifs,
- Initier et organiser des partenariats régionaux,
- Construire et animer le nouveau réseau régional.

Les chefs d'établissement et les équipes éducatives veillent à :

- Accompagner jeunes et familles dans leur éducation et leurs choix d'orientation,
- Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes,
- Éduquer au développement rural et à la solidarité internationale,
- Favoriser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation,
- Favoriser le dialogue social dans les établissements,
- Former le personnel en région.

POUR AVANCER

Pour mettre en œuvre les objectifs de l'enseignement agricole privé, plusieurs actions seront privilégiées :

- Développer l'apprentissage dans les lycées du CNEAP,
 - Développer et communiquer l'offre de formation continue,
 - Mutualiser les outils de gestion des établissements,
 - Renforcer la stratégie de communication de chaque établissement,
 - Se faire connaître des décideurs régionaux – poser les bases d'une stratégie régionale,
 - Vivre et servir autrement,
 - Organiser des journées d'action au service des territoires,
 - Enseigner et produire autrement.
-

IV



L'OFFRE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE EN LYCÉES GÉNÉRAUX ET TECHNOLOGIQUES

Existant et perspectives

DES CONVICTIONS

Les lycées généraux et technologiques catholiques sont ouverts à tous, proposent un projet éducatif spécifique à chacun et sont engagés au cœur du territoire de l'Occitanie.

Dans le prolongement du collège et de sa réforme, les lycées encouragent les pratiques coopératives et interdisciplinaires. Ils souhaitent donner toute leur place aux langues vivantes et anciennes, pour une culture humaniste ouverte sur l'Europe et le Monde. Les lycées catholiques d'Occitanie souhaitent également articuler la culture numérique aux enseignements fondamentaux, à l'accès aux connaissances, et au développement de l'autonomie et de l'esprit critique.

Nous souhaitons enfin, dans le cadre de notre mission d'éducation, renforcer le suivi des jeunes issus de familles en grande précarité par une coopération renforcée des acteurs sociaux et éducatifs.

1

L'enseignement catholique sous contrat s'inscrit, à partir d'un schéma historique d'implantation, dans une logique permanente d'adaptation de son offre. Le contrat avec l'Etat le conduit à s'adapter à l'évolution des besoins scolaires et à la dynamique démographique. Sa proposition éducative originale s'inscrit dans son caractère propre.

Notre école doit être en capacité de répondre aux réalités diverses des élèves, des établissements, des bassins de vie, des territoires. Notre système scolaire a besoin de pluralisme.

2

Pour servir la meilleure évolution possible de l'offre de formation au service de toutes les familles, et dans le respect du principe constitutionnel de liberté de choix des familles, notre conviction est qu'il faut associer plus étroitement l'enseignement catholique à l'élaboration de la carte des formations, en faisant de lui un partenaire à part entière.

L'enseignement catholique souhaite, en s'appuyant sur les outils existants d'évaluation et de prospective de l'éducation nationale, mais aussi en développant des outils d'expertise spécifiques, identifier dans ce cadre ses propres pistes de formation : il est force de proposition pour la meilleure adaptation possible de la carte des formations aux besoins identifiés.

De ce point de vue, il conviendrait de décliner, dans toutes ses dimensions, la culture du contrat qui nous permet de proposer et développer un projet éducatif et pédagogique original, répondant à un besoin scolaire et aux attentes des familles.

Les établissements catholiques d'enseignement rendent un service d'intérêt général tout en offrant une proposition éducative spécifique. Ils garantissent la liberté de l'enseignement.

3

Pour offrir un accompagnement personnalisé aux familles et remplir leur mission de service public, ces établissements à taille humaine (360 élèves en moyenne contre 840 élèves en moyenne dans l'enseignement public), veillent à l'équilibre de leur modèle économique.

POUR AVANCER

1

En recherchant une mutualisation de l'offre, au sein de l'enseignement privé sous contrat, par la mise en place de plates-formes communes (ateliers communs, formations nouvelles mutualisées au plan des enseignements, plates-formes d'enseignement à distance pour des options rares notamment...), il s'agit notamment :

- d'optimiser l'utilisation des ressources, des expertises et des compétences en les partageant,
- de garantir une présence scolaire dans les territoires les plus fragiles et les plus isolés, qu'il s'agisse de zones urbaines de relégation ou de territoires ruraux,
- de développer les réseaux territoriaux ou communautés d'établissements, de l'école au lycée et du lycée à l'enseignement supérieur (socle commun des connaissances, continuum d'apprentissage école-collège-lycée-enseignement supérieur...) d'où un décloisonnement, un travail collaboratif renforcé pour améliorer la qualité de ces continuums.

2

A travers ses projets d'établissement, l'enseignement catholique valorise une ouverture sur le monde économique, social et culturel. Cette ouverture participe à la mixité (sociale, scolaire et culturelle). Dans ce contexte, les locaux scolaires deviennent de véritables lieux de vie et d'épanouissement qui permettent une réelle valeur ajoutée pédagogique et éducative.

3

Le schéma d'implantation des lycées doit évoluer afin que ceux-ci puissent mieux répondre aux exigences d'animation et d'aménagement du territoire.

4

Il est souhaitable également, en partenariat avec la Région Occitanie, de garantir des politiques sociales équitables pour les familles (par exemple : principe du quotient familial, accès à la restauration scolaire, à l'internat, demande de bourses, accès aux transports en commun pour les élèves).





V



LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (RENASUP)

UN ÉTAT DES LIEUX

Pour mémoire

RENASUP est un organisme national qui contribue à l'animation du réseau des écoles catholiques. Il fait exister et se développer un enseignement et une formation supérieure privée en réseaux locaux, territoriaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Les RENASUP académiques rassemblent les établissements proposant des classes préparatoires aux grandes écoles, des formations préparant aux BTS, BTSA, d'autres formations de niveau bac+3 et plus.

En région, RENASUP est fédéré par RENASUP MIDI PYRENEES et RENASUP LANGUEDOC ROUSSILON

Les deux RENASUP sont partenaires et travaillent sur un RENASUP OCCITANIE.

Le Réseau National d'Enseignement Supérieur Privé Enseignement Catholique de Midi-Pyrénées est une association de loi 1901 regroupant les Établissements de l'enseignement catholique sous contrat d'association avec l'État, l'enseignement agricole privé sous contrat, le CFA ASPECT, l'Institut Catholique de Toulouse et les établissements associés dispensant des formations post-baccalauréat (ICAM Toulouse).

RENASUP Midi-Pyrénées est un réseau de 24 établissements d'enseignement supérieur privé sous contrat d'association avec l'État proposant plus de 55 formations et accueillant plus de 7000 étudiants.

Le Réseau National d'Enseignement Supérieur Privé Enseignement Catholique du Languedoc Roussillon regroupe 23 établissements proposant plus de 80 formations. Il fédère les établissements de l'enseignement catholique sous contrat d'association avec l'État et l'enseignement agricole privé sous contrat. Ce réseau conduit également un partenariat important avec l'université de Coventry en Grande Bretagne. Il y a entre 12 et 15 bourses Coventry.

“ La taille humaine

de nos établissements et la tradition accompagnatrice de la personne, propre à l'Enseignement Catholique, permettent d'aider chacun à mieux réussir son parcours d'enseignement supérieur encore trop souvent perçu comme une course d'obstacles.

Yves Ruellan,
président de Renasup National

DES CONVICTIONS

Au travers des établissements membres, RENASUP met tout en œuvre pour assurer la réussite de ses étudiants. Suivi, accueil de tous, accompagnement des étudiants, exigence et savoir-faire sont les points forts de notre enseignement.

Du BTS au Master en passant par la licence, les classes préparatoires aux grandes Ecoles et les diplômes universitaires, RENASUP dispense des formations initiales sous statut étudiant ainsi que des formations en alternance dans de nombreux domaines d'activité.

POUR AVANCER

Le projet de RENASUP se décline autour de 8 enjeux :

1

Faire de nos établissements de véritables pôles d'enseignement supérieur

En proposant des plateformes de formation commune, des partenariats avec l'Institut Catholique pour mettre en place des formations nouvelles, tout en veillant à se positionner sur des pôles métiers ou des plateformes technologiques existantes.

2

Etre connu, reconnu et visible tant en interne qu'en externe

Pour cela RENASUP construit une politique de communication en se dotant d'outils, comme un site web et une brochure des formations, à l'attention des jeunes, des familles et des partenaires, en participant à des salons ou en réalisant des visites d'établissements.

Dans le cadre de l'orientation post-bac, RENASUP informe, à travers des rencontres par territoire, auprès des professeurs principaux de lycées, sur les filières de formation post-bac, et participe aussi à la commission académique du supérieur.

3

Etre présent sur la totalité du segment bac-3/bac +3

Dans le cadre du continuum Bac -3 / +3, RENASUP et les autorités académiques mettent en place l'Accord cadre avec les universités et les partenaires pour sécuriser les parcours de formation.

RENASUP affirme sa volonté de permettre aux étudiants de compléter leur diplôme par des certifications et met en place des conventions de partenariat avec des organismes certificateurs.

Enfin, l'apprentissage avec le CFA ASPECT et Le CFA d'ALZON constitue une voie de développement et s'inscrit naturellement dans le parcours Bac-3/+3.

4

Etre acteur du monde économique sur un bassin d'emploi

A travers l'offre de formations diversifiées de RENASUP, les établissements ont su tisser des relations privilégiées avec les entreprises locales et investir dans des plateaux technologiques et des plateformes de formation performantes. Au-delà de la formation en voie scolaire, les établissements, à travers les centres de formation continue, offrent aussi la possibilité de se former tout au long de la vie.

5**Proposer des parcours d'excellence adaptés au profil de chaque étudiant**

RENASUP s'investit aussi au niveau de l'orientation et de la construction des parcours de formation en offrant aux étudiants un accueil bienveillant et en mettant en place des actions de valorisation comme les Cordées de la réussite et les parcours d'excellence.

6**Former des jeunes engagés dans leur établissement**

Au-delà de la formation, les établissements de RENASUP forment de futurs citoyens responsables en les associant à des projets humanitaires, en leur donnant la parole dans le cadre d'échanges, de débats en lien avec leurs territoires.

7**S'ouvrir à l'international**

RENASUP incite et accompagne les établissements favorisant l'ouverture sur le monde, à travers la mise en place de chartes ERASMUS, de conventionnement avec l'Université de Coventry ou en proposant aux étudiants des certifications européennes comme par exemple avec ETS GLOBAL (TOEIC, CAMBRIDGE) et l'Institut Cervantes. Chaque année, les professeurs d'anglais et d'espagnol se rencontrent pour échanger sur leurs pratiques ou mettre en place des partenariats entre établissements.

8**Développer des réseaux entre établissements et adapter la pédagogie**

RENASUP a une réelle volonté de structurer les échanges entre les établissements pour créer de véritables dynamiques entre les pôles d'enseignement supérieur et les établissements dans le cadre du continuum bac-3/+3, par exemple en proposant des adaptations pédagogiques pour les jeunes titulaires d'un Bac Pro.



Chers jeunes (...),

vous êtes ceux qui doivent faire du bruit !
 Vous êtes une semence de transformation de cette société : savez-vous que ce temps d'étude n'est pas seulement un droit mais aussi un privilège que vous avez ?
 Combien d'amis, de personnes connues ou inconnues voudraient avoir un espace en ce lieu et qui, pour diverses circonstances, ne l'ont pas eu ? Dans quelle mesure nos études nous aident-elles et nous conduisent-elles à nous solidariser avec eux ? Posez-vous ces questions, chers jeunes !



En résumé, mutualisation, articulation territoriale, action partenariale, ouverture sur le monde, services aux établissements, communication...

Telles sont les ambitions portées par RENASUP pour un enseignement supérieur à la hauteur des enjeux du nouveau paysage et à la hauteur de notre région OCCITANIE.

Pape François

VI

“ **Celui qui
a appris à
apprendre**

– c'est cela le secret apprendre à apprendre ! - cela lui reste pour toujours, il reste une personne ouverte à la réalité.

**Pape François,
(Pourquoi j'aime l'école)** ”

LA RICHESSE HUMAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE par un renforcement de la formation continue des personnels

UN ÉTAT DES LIEUX

« La formation est une des dimensions essentielles de la mise en œuvre du projet éducatif » .

En Occitanie, 8 392 départs en formation continue pour l'année scolaire 2015/2016 qui représentent 21 001 jours-stagiaires (dont 113 837 heures-stagiaires en centre de formation), et concernent 5 092 personnes sur un total de 9 721 enseignants soit 52 %.

Plus d'un enseignant sur deux formés annuellement, en moyenne dont 34 % en 1^o degré et 66 % en 2^o degré, en conformité avec la répartition des effectifs.

Pour accompagner les projets de formation individuels ou collectifs des 614 structures pilotées par les chefs d'établissement, Formiris déploie trois conseillers en formation (2 à Toulouse et 1 à Montpellier), une équipe de gestion à Toulouse et une assistante de formation à Montpellier.

Nos actions se réfèrent aux valeurs partagées fédéralement : la subsidiarité, la participation, la solidarité, ainsi qu'au fonctionnement paritaire des instances de décisions qui garantissent ainsi leur mise en œuvre. La démarche qualité certifiée dans le cadre des normes ISO 9001 et ISO 29990, concernant Formiris Sud-Ouest, assure à l'ensemble, une dynamique de progrès.

Le processus d'analyse de besoins en lien avec les processus d'évaluation, de conception et de réalisation/suivi, et les orientations de la tutelle, permettent de prendre en compte l'ensemble des demandes au plus proche des acteurs de terrain.

La mise en œuvre des dispositifs de formation, pour l'essentiel, est assurée par les instituts missionnés (ISFEC Toulouse et ISFEC Montpellier), permettant constance et maîtrise des compétences en intégrant le caractère propre de l'enseignement catholique, d'autres compétences complémentaires proviennent d'organismes de formation labellisés (70).

“ Où que
tu ailles,
vas-y avec ton cœur. ”

Jean XXIII

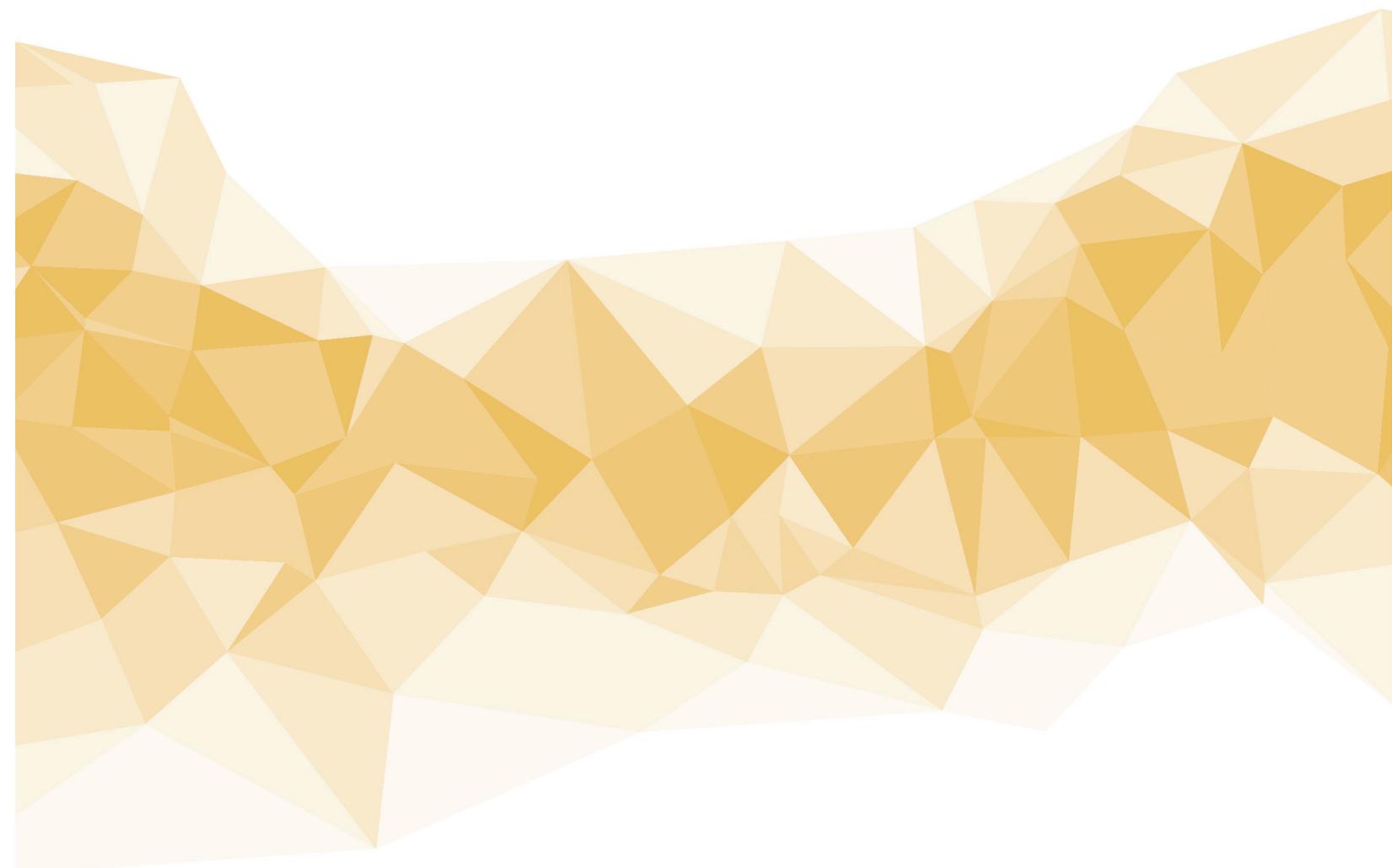
DES CONVICTIONS

La politique de formation, par sa mise en œuvre concertée et maîtrisée, en cohérence avec les évolutions sociétales, les réformes et les valeurs de l'enseignement catholique, accompagne les projets des enseignants, des établissements et de l'institution au service de la réussite des élèves.

“ **« La formation
continue**

est (...) un levier de développement
au service de la personne

**Art 87 Statut de l'enseignement
catholique** ”



POUR AVANCER

École inclusive :

Former les équipes à l'école inclusive pour tous les élèves. L'épanouissement de l'élève est l'affaire de tous et suppose la participation de chacun : psychologues scolaires, référents ...

La transdisciplinarité :

Participer à la construction des parcours de l'élève et à une nouvelle façon de travailler, (à intégrer avec l'unité de l'être et la cohérence des réformes), pour une formation intégrale de la personne.

Équilibrer les connaissances et les compétences; s'adresser au cœur et à la tête mais aussi aux mains : c'est la personne dans son ensemble qui apprend.

Formation à l'utilisation du numérique :

Développer les pédagogies adaptées : quel sens donne-t-on aux outils ? Quelle pédagogie et quel discernement ?

Savoir dissocier l'utilisation « technique » de l'outil, du sens qu'on lui donne dans une démarche pédagogique.

Apprécier avec discernement l'émergence de l'utilisation des réseaux sociaux et les conséquences du numérique sur le relationnel.

Etre attentif à l'évolution des postures face au principe des intelligences connectées.

La formation à l'anthropologie chrétienne :

Au cœur du projet de l'enseignement catholique, il est important de développer chez les enseignants, le regard chrétien sur l'Homme et la personne, en référence à la pensée sociale et éducative de l'Eglise, de même que le sens de la vie humaine doit être apprécié en référence à l'encyclique LAUDATO-SI.

Il importe d'avoir un regard sur l'économie et le politique en cohérence avec la pensée sociale de l'église et l'appartenance à l'enseignement catholique.

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle :

Certains élèves ont perdu, dès l'école primaire, certains repères comme la relation, le respect de l'autre, de la différence et de la complémentarité.

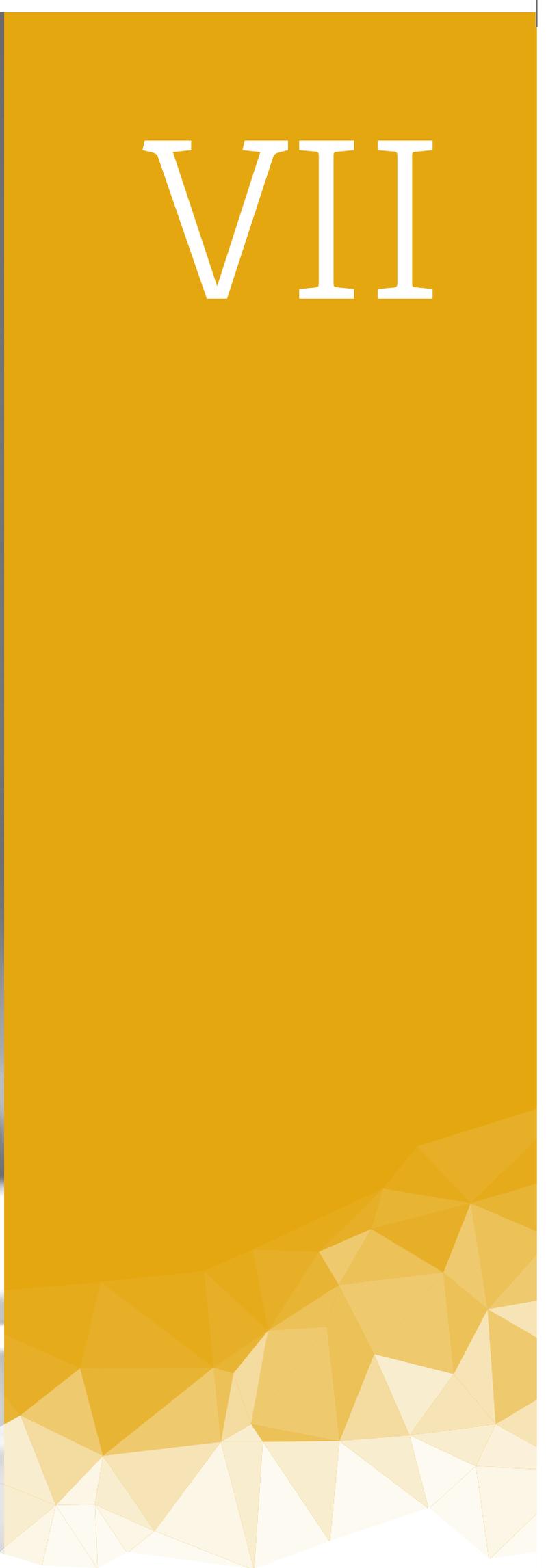
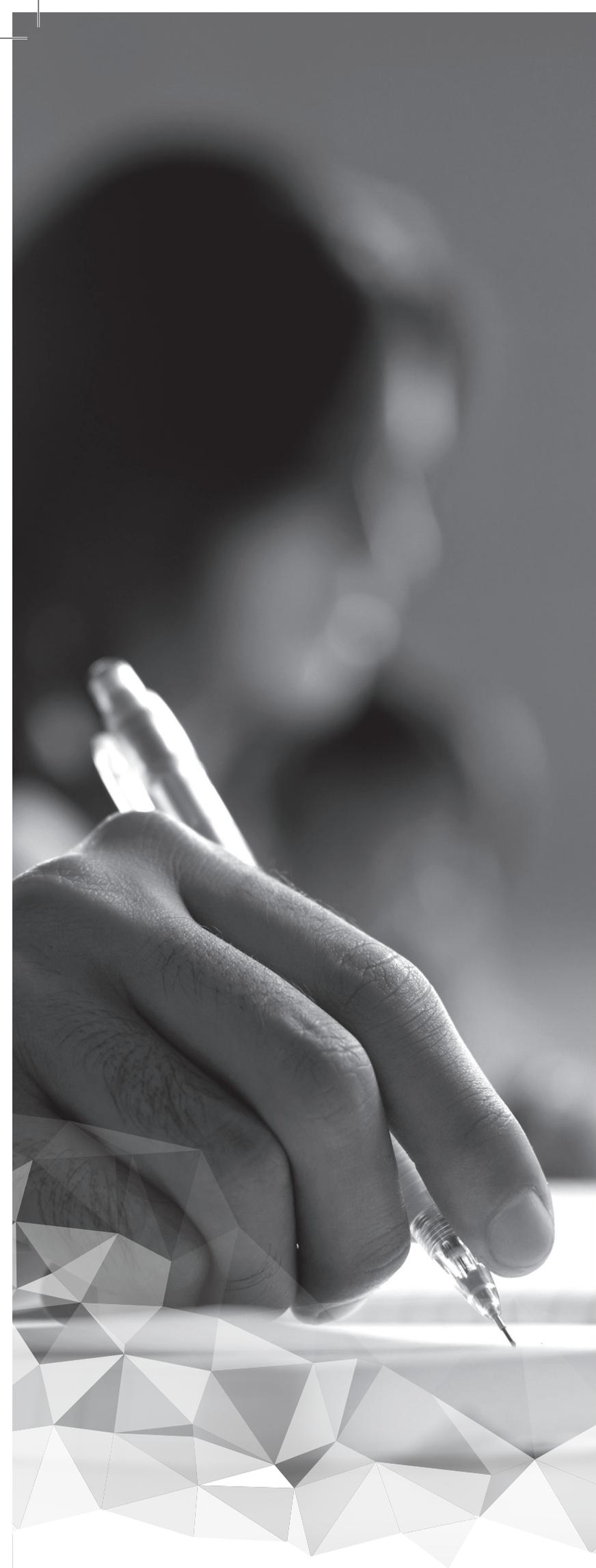
On relève aussi un rapport aux images qui est compliqué par l'accessibilité du numérique et de la pornographie. Face à ces difficultés, l'acteur majeur reste la famille, certes, mais l'école doit venir en complément, car les questions surgissent aujourd'hui en classe; il existe donc une urgence à armer nos enseignants pour renforcer la prévention et l'éducatif.

Laïcité et fraternité dans l'enseignement catholique :

Le vivre ensemble ne va plus de soi dans certains de nos établissements scolaires. Des communautarismes peuvent apparaître et être exacerbés par les médias.

Il faut faire rimer laïcité et fraternité.

VII



LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE :

Prévenir les sorties prématurées du système éducatif

Agir pour une orientation qualifiante et réussie.

Assurer une insertion professionnelle pour les décrocheurs.

Qu'est-ce qui fait qu'aujourd'hui un jeune peut aller jusqu'à la rupture avec l'école ? Cette question, les réponses, ainsi que l'analyse que nous en faisons doivent habiter toutes les initiatives, qu'elles soient internes aux établissements, diocésaines, académiques ou bien régionales, pour prévenir ou raccrocher ces jeunes en grandes souffrances.

UN ÉTAT DES LIEUX

Notre action vise les jeunes en décrochage ou en voie de décrochage dès le collège (avec l'appui et l'aide des familles) comme lieu principal d'éducation et de médiation. Nous considérons les parents comme les premiers éducateurs donc les premiers partenaires pour aider leurs enfants à surmonter leurs difficultés et les accompagner vers la réussite.

Il s'agit :

- d'envisager un partenariat mutuel et évolutif avec les familles, dès le primaire, en les associant à la construction du projet de leurs enfants,
- de proposer aux jeunes et à leurs familles, grâce aux réseaux d'établissements, un parcours qui facilitera les transitions école/collège et collège/ lycée.

Les équipes pédagogiques, en prévention et en valorisation de chacun, agissent pour que le jeune devienne acteur de son avenir en le soutenant dans ses choix et dans la prise de responsabilités.

“ **Les hommes**

n'auront d'espérance
que si on leur fait confiance
et si on espère en eux.

**Monseigneur Rouet,
évêque de Poitiers 2002-2011**

”

DES CONVICTIONS

Pour cela, il est nécessaire de travailler très tôt la connaissance du jeune par lui-même : « Mieux se connaître pour mieux apprendre ». Chaque établissement doit développer des pratiques adaptées, valorisant la réussite de chaque jeune.

Enfin, l'enseignement catholique souhaite favoriser, à tous les niveaux, l'acquisition de compétences sociales permettant au jeune d'aborder un monde en perpétuelle évolution.

L'établissement, lieu de vie dans lequel une partie importante des apprentissages et acquisitions sont réalisés, doit permettre la réussite de tous les jeunes :

- en privilégiant les relations de confiance et de reconnaissance envers et entre les élèves et pour l'ensemble des équipes,
- en considérant le jeune dans sa globalité et pas uniquement en tant qu'apprenant,
- en développant les partenariats avec les acteurs économiques, culturels, associatifs et spirituels, à proximité des établissements, pour permettre le meilleur accompagnement des jeunes,
- en nommant un référent MIJEC; qui sensibilise, coordonne et fait le lien avec les services des DDEC et/ou académiques. Certains lycées ont déjà mis en place cette fonction et, selon la spécificité de chaque structure, créé des dispositifs particuliers (micro lycée, ateliers relais, 2nde indifférenciée, école de production, SEGPA, ULIS, « apprendre autrement », équithérapie, PRAQA en CFA, etc).

La classe, en tant que structure de base dans laquelle une partie des apprentissages se font, doit :

- encourager les pratiques innovantes qui favoriseront la réussite pour chaque jeune : pédagogie coopérative, intelligences multiples, utilisation adaptée du numérique et des ENT,
- privilégier le travail en réseau et la mutualisation des pratiques entre enseignants, établissements, diocèses.



POUR AVANCER

Niveau local et académique (Ouest-Occitanie) :

Les partenariats locaux, avec les infrastructures et organisations, seront recherchés afin de préserver une évolution et une insertion professionnelle des jeunes qui nous sont confiés. Comme par exemple des partenariats avec des CFA et organismes consulaires pour des orientations vers l'apprentissage, avec l'armée qui propose une insertion au travers d'une multitude de métiers, les AFPA, les CIBC, l'exemple d'un réseau inter-établissements, qui, en proposant des transferts d'étudiants, peuvent permettre à ceux-ci, de reconstruire un projet, ou de recommencer un parcours dans un nouveau lieu ou en mettant une distance avec un lieu ou une institution à l'origine de freins.

Des liens, avec les services du rectorat et des préfectures locales dans l'académie de Toulouse, nous permettent aussi de bénéficier d'outils et de dispositifs spécifiques.

Fort de cette expérience, l'enseignement catholique souhaite renforcer et étendre au niveau régional cet accompagnement personnalisé auprès des plus fragiles.

En effet, avec la nouvelle Région (et les transferts de compétences) le plan de lutte contre le décrochage scolaire est renouvelé et adapté. Déjà associés, via le comité de pilotage pour l'expérimentation de la PSAD, nous participons dans l'académie de Toulouse aux commissions pour l'étude des dossiers des jeunes repérés et sommes également associés au groupe de travail académique « Chiffrage et géolocalisation des décrocheurs ».



VIII

“ L'internet peut offrir

plus de possibilités de
rencontre et de solidarité entre
tous, et c'est une bonne chose.
C'est un don de Dieu. (...)

Qu'est ce qui nous aide, dans
l'Enseignement Catholique,
à grandir en humanité et dans
la compréhension mutuelle ? ”

Pape François

LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF, VECTEUR D'INNOVATION ET DE RÉUSSITE

UN ÉTAT DES LIEUX

Depuis les années 1990, il existe un groupe de veille technologique et pédagogique très actif en Occitanie. Au début, centré sur l'informatique puis sur les nouvelles technologies liées à l'arrivée d'internet et à partir des années 2000, sur les TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) et qui concentre particulièrement ses efforts aujourd'hui sur des pratiques pédagogiques innovantes associées au Numérique.

Une politique très active est déployée ciblant, dès le départ, le 1^{er} degré, avec le prêt de tablettes Ipad pour les établissements, accompagné de formations aux équipes enseignantes. Ce groupe est présent en tant que conseil auprès des chefs d'établissement à la mise en place du projet numérique de l'établissement, dans certaines journées pédagogiques, aux côtés des enseignants, en classe si nécessaire, sur des actions d'animation d'apprentissage du code et d'utilisation de robots, sur de l'aide à la mise en place des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires), sur des journées d'information et enfin, en animant des formations avec FORMIRIS.

DES CONVICTIONS

La clé de la réussite de nos jeunes va vers la généralisation du numérique à l'école, la corrélation gouvernance / pratiques enseignantes et relations avec les élèves est devenue stratégique. L'intégration des outils propres au numérique dans les pratiques pédagogiques permettra le développement des compétences numériques vers un usage responsable du Numérique.

Les derniers chiffres du Ministère de l'Éducation Nationale confirment que, pour près de 70% des enseignants, le numérique, dans les pratiques pédagogiques, induit des changements dans la manière d'interagir avec les élèves, une meilleure progression de tous mais aussi une meilleure scolarisation des élèves malades ou en situation de handicap.

“ **La culture numérique**

ouvre de magnifiques espaces à des créations pédagogiques, éducatives et culturelles renouvelées (...) Osons l'attente d'espaces inconnus ! ”

Claude Berruer
adjoint au secrétaire général
de l'enseignement catholique



IX

L'UGSEL OCCITANIE

UN ÉTAT DES LIEUX

Le statut de l'enseignement catholique publié le 1er juin 2013 confirme l'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre) comme l'un de ses quatre organismes nationaux, c'est-à-dire comme un organisme indispensable au bon fonctionnement de l'enseignement catholique. L'UGSEL est désignée comme « Association partenaire dans l'animation institutionnelle de l'école catholique et fédération partenaire au service de l'enseignement catholique » (Art. 291 et 297 du statut de l'E.C.).

L'UGSEL est la fédération sportive éducative de l'enseignement catholique :

1. Reconnue par le Ministère de l'Éducation nationale avec lequel elle passe chaque année une convention.
2. Agréée par le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative par arrêté du 18 octobre 2005, avec lequel est signée une convention pluriannuelle d'objectifs.
3. Agréée par le Ministère de l'Intérieur pour la formation Prévention et Secours civiques (arrêté 29 novembre 2010).
4. Confirmée par le statut de 2013 de l'enseignement catholique comme organisme national.
5. Partenaire institutionnel au sein de l'enseignement catholique de l'APEL, de l'ADDEC, de FORMIRIS, du CNEAP, de la FNOGEC, des organisations professionnelles des chefs d'établissement.
6. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), membre du collège des fédérations scolaires et universitaires du CNOSF.
7. Partenaire du mouvement sportif, signataire de nombreuses conventions avec les fédérations délégataires.
8. Partenaire associatif de la FSCF et de l'AFOCAL.
9. Membre actif et fondateur de la FISEC (Fédération Internationale Sportive de l'Enseignement Catholique).

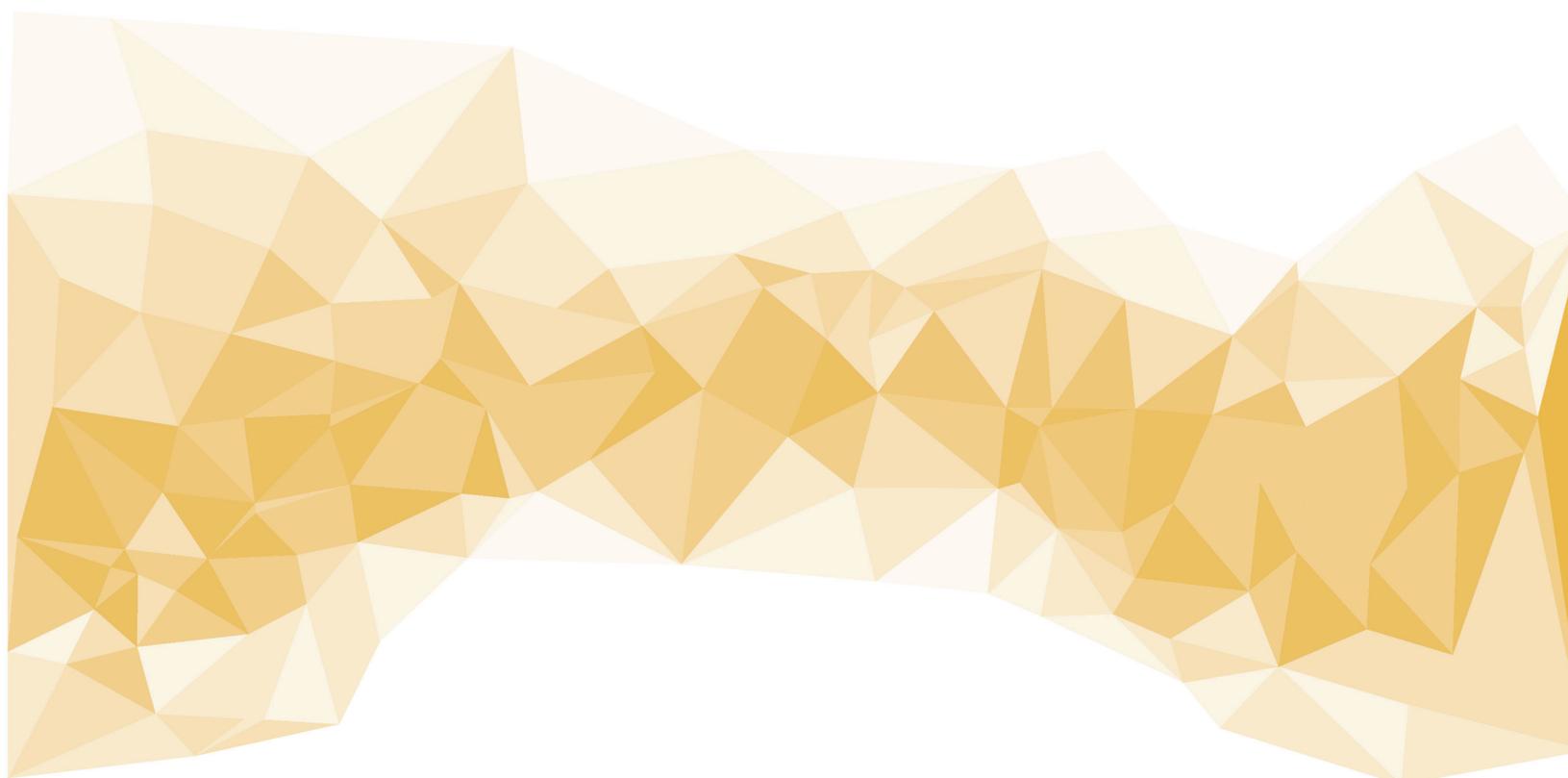
DES CONVICTIIONS

« Accueillir, servir, relier, transmettre » se fondent sur une vision chrétienne de l'Homme pour une éducation à la liberté. Ses finalités éducatives « pour le développement intégral de chaque personne et de toute la personne » se structurent autour de ces quatre axes, par une attention à la personne, par l'éducation « du corps et par le corps », par l'accueil inclusif du handicap, par un parcours de la santé à la citoyenneté, par des activités sportives innovantes.

POUR AVANCER

En Occitanie, l'UGSEL inscrit son action dans un lien fort avec la pastorale, tout en veillant à :

- prendre en charge l'organisation de la formation au PSC1 des élèves et des adultes. Elle s'appuiera sur un réseau de formateurs en croissance qu'elle forme et accompagne.
- organiser par le travail de terrain des comités : la vie des associations sportives des établissements scolaires, des compétitions, des conventions de découvertes pour le premier degré, des journées handisport.
- participer à la mise en place des championnats régionaux grâce aux initiatives des comités et à la richesse des équipes occitanes.
- participer et aider les comités dans le cadre de leur sélection aux championnats de France.
- diffuser les accompagnements pédagogiques utiles aux équipes dans la formation de la personne humaine, en lien avec le national.





23

128

705

GLOSSAIRE

- ADDEC** : Alliance des Directeurs et Directrices de l'Enseignement Chrétien
- AFOCAL** : Association pour la Formation des Cadres de l'Animation et des Loisirs
- AFPA** : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
- APEL** : Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre
- ASPECT** : Association pour la Promotion de l'apprentissage dans l'Enseignement Catholique Technique
- CAEC** : Comité Académique de l'Enseignement Catholique
- CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle
- CFA** : Centre de Formation par Apprentissage
- CIBC** : Centre Institutionnel de Bilan de Compétence.
- CNEAP** : Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé
- CQP** : Certificat de Qualification Professionnelle
- CREC** : Comité Régional de l'Enseignement Catholique
- DIMA** : Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance
- ENT** : Espace Numérique de Travail
- ETS** : Educational Testing Service
- FNOGEC** : Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Etablissements d'Enseignement Catholique
- FORMIRIS** : Fédération des associations pour la formation et la promotion professionnelle dans l'enseignement catholique
- FSCF** : Fédération Sportive et Culturelle de France
- ISFEC** : Institut Supérieur de Formation de l'Enseignement Catholique
- MIJEC** : Mission d'Insertion des Jeunes de l'Enseignement Catholique
- OGEC** : Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique
- PRAQA** : Programme Régional pour l'Amélioration de la Qualité de l'Apprentissage
- PSAD** : Plates-formes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs
- PSC1** : Prévention et Secours Civique de niveau 1
- RENASUP** : Réseau National Supérieur de l'enseignement catholique
- SA** : Section Apprentissage
- SEGPA** : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
- TOEIC** : Test Of English for International Communication
- ULIS** : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire
- UFA** : Unités de Formation par Apprentissage
- UGSEL** : Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre
-

NOTES





Coordonnées

CREC Occitanie
28, rue de l'Aude - 31 500 Toulouse

05 61 80 49 17
contact@crec-occitanie.org